

LA TRACABILITÉ PAR CODE-BARRE EN APPUI D'UN CLASSEMENT PAR MODE ALÉATOIRE

ARCHIVAGE DES DM : LE PARI RÉUSSI DU CH DU MANS

Pourquoi avoir transformé de manière aussi majeure la gestion du Service Central des Dossiers Médicaux (SCDM) ?
Vincent Trely : Le SCDM du CH du Mans gère 650.000 DM stockés dans 5 lieux différents sur plus de 15 km d'étagères ! Nous avons donc souhaité, pour simplifier le travail des agents, gagner en capacité de stockage et améliorer l'ergonomie de travail en optimisant notamment l'emplacement des dossiers les plus lourds, mettre en œuvre un rangement des dossiers en mode aléatoire intégré à une solution performante de traçabilité code-barres.

Jean-Luc Mauger : Un choix non seulement innovant, mais également mis en œuvre de manière pragmatique puisque le classement en mode aléatoire a été déployé dans le SCDM sans en perturber le fonctionnement – grâce, notamment, à une bonne préparation en amont.

Bernard Rubinstein : La méthode choisie est on ne peut plus simple, les DM étant rangés dans le 1er emplacement disponible. Ensemble, nous avons répertorié chaque DM et casier de rangement avec un code-barre, développé le logiciel permettant ce nouveau fonctionnement, et déployé des terminaux code-barres performants et ergonomiques choisis par les agents eux-mêmes.

Comment un tel chantier a-t-il été conduit ?

V. T. : Nous avons sélectionné le Groupe PRISME, intégrateur de solutions de traçabilité code-barres connu dans le secteur de la santé. Celui-ci, en collaboration étroite avec Jean-Luc Mauger, moi-même et les agents du SCDM, nous a accompagné dans la refonte et le développement du logiciel de traitement des dossiers afin d'y intégrer les nouveaux paramètres de traçabilité, tout en réussissant à proposer aux agents des interfaces cohérentes avec leurs pratiques ! Il nous a ensuite présenté plusieurs lecteurs code-barres que le personnel a pu tester avant d'arrêter son choix.

J.-L. M. : Il nous fallait en effet une solution intuitive, exigeant le moins de manipulations possibles pour les utilisateurs, et évolutive. C'est pourquoi il était impératif de trouver un partenaire

Engagé dans un projet ambitieux de refonte du mode d'archivage des Dossiers Médicaux (DM), le CH du Mans a récemment implémenté un classement en mode aléatoire adossé à une traçabilité code-barres. Une grande première, présentée par Vincent Trely, DSI du CH, Jean-Luc Mauger, directeur du cabinet Tri-Actions chargé de la maîtrise d'ouvrage et Bernard Rubinstein, président du Groupe PRISME, prestataire sélectionné pour la solution de traçabilité.

PAR JOËLLE HAYEK



De gauche à droite : Jean-Luc Mauger, Bernard Rubinstein, Nicole Besnier, Vincent Trely et Jean-Pascal Minni

intégrateur prêt à co-développer la solution au plus près des utilisateurs, et à l'affiner en temps réel. Les agents, impliqués dès les prémices du projet, y ont d'ailleurs adhéré immédiatement et complètement !

V. T. : Le médecin du travail et l'ergonome ont également été impliqués dans le choix des lecteurs code-barres, pour renforcer l'adhésion des utilisateurs. Et l'ESAT « Les Ateliers du Ribay » a réalisé un excellent travail de pose des étiquettes code-barres sur les dossiers et les casiers. Le nouveau système, mis en production en mi-décembre, est pleinement opérationnel en mode aléatoire depuis le mois de janvier.

TITULAIRE DU MARCHÉ DES SOLUTIONS
DE TRAÇABILITÉ CODE-BARRES ET DE MOBILITÉ À L'UGAP



GROUPE PRISME, LE PARTENAIRE DE VOS PROJETS AMBITIEUX

Président du Groupe PRISME, Bernard Rubinstein met en lumière les réalisations de cet Intégrateur de Solutions de Traçabilité code-barres et de Mobilité sélectionné par l'UGAP, la centrale d'achat public, et impliqué dans la mise en œuvre de projets ambitieux en coproduction avec les partenaires hospitaliers.

PAR JOËLLE HAYEK

Commençons par une présentation du Groupe PRISME.

Bernard Rubinstein : Intégrateur de Solutions de Traçabilité connu dans le secteur de la santé, nous conseillons nos clients dans le choix et le déploiement de solutions matérielles et logicielles sur mesure. L'objectif est d'apporter des solutions innovantes et pragmatiques aux nouveaux défis sécuritaires, réglementaires et financiers, et de mettre en œuvre des outils métier performants. Le Groupe PRISME est en ce sens un prestataire privilégié, puisque nos interventions portent aussi bien sur la sélection du matériel, que le développement de logiciels métier et une large gamme de services, incluant la maintenance de ces solutions. **Nous proposons à nos clients hospitaliers les solutions les meilleures en nous appuyant sur un réseau de partenaires réputés et très proches** (Motorola Solutions, Zebra, Motion Computing, Ekahau, Eticsys, KLS Logistics).

Pouvez-vous me citer certaines des applications réalisées par le Groupe PRISME dans le secteur de la santé ? Nous sommes par déontologie discrets sur les réalisations de nos clients. Parmi les plus récentes qui sont connues, citons la refonte du mode d'archivage des Dossiers Médicaux au CH Le Mans ou le

partenariat avec ISIPHARM (groupe CERP Rouen) dans le domaine des lecteurs code-barres Datamatrix haute performance optimisés pour la gestion officinale. Le Groupe PRISME a participé à des projets très divers, liés par exemple au suivi du Dossier Patient via des outils de mobilité, au renforcement de l'identité-vigilance, au déploiement de réseaux Wi-Fi, à la logistique d'approvisionnement et de distribution hospitalière. Tous ces projets ont été mis en place en proche collaboration avec les utilisateurs, dans une optique de partenariat à long terme.

Une démarche qui a porté ses fruits, puisque le Groupe PRISME est, depuis mars 2011 Titulaire du marché des Solutions de Traçabilité code-barres et de Mobilité à l'UGAP.

L'offre du Groupe PRISME à l'UGAP est très complète. Le catalogue en ligne, accessible sur le site www.achats-publics.fr, intègre 26 familles de produits, logiciels et services et plusieurs centaines de références. C'est déjà à ce jour le catalogue en ligne le plus consulté sur le site de l'UGAP Médical, preuve qu'il existe une véritable demande en terme de



Solutions de Traçabilité et de Mobilité à l'hôpital. La titularisation du Groupe PRISME nous a permis de développer un partenariat apprécié avec l'UGAP, basé sur le partage des compétences et des expertises, en particulier avec les Chargés de Clientèles et leurs Assistant(e)s. Nos partenaires hospitaliers y gagnent sur toute la ligne, puisqu'ils bénéficient désormais des garanties et des conditions négociées par l'UGAP lorsqu'ils font confiance au Groupe PRISME.

